



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Luxembourg, le 18 décembre 2018

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec
le Parlement

Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°22 du 13 novembre 2018 de l'honorable député Monsieur André Bauler, concernant le site de la Société nationale de contrôle technique dans la commune de Kiischpelt, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
Ministre de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire N° 22 du 13 novembre 2018 de Monsieur le Député André BAULER

Par sa question parlementaire, l'honorable Député s'interroge sur l'affectation du site de Wilwerwiltz après le départ de la station de contrôle technique y installée actuellement.

Il échet de préciser que les décisions y relatives reviennent au propriétaire des lieux. En effet, le site en question n'appartient pas à l'Etat.